



informations *la* cgt

Comité Régional CGT Midi-Pyrénées



Vos luttes dans la région
60 ans de Sécurité Sociale



Vie syndicale
syndicalisation



Emplois-territoires
pôles de compétitivité

Dossier

Les dossiers de la rentrée

agir pour l'emploi... les salaires... les services publics...!



N°160 août 2005

Dossier

Les dossiers de la rentrée

Editorial 2

A la une 3

- Rentrée sociale : meeting Toulouse

Vos luttes dans la région 4

- 4 octobre 2005
- GUIMA
- CHG Auch
- COSTES

Dossier 5-8

- Les dossiers de la rentrée
- les territoires, un espace d'intervention...
- services publics et fonction publique
- la réorganisation territoriale des SP

Vie syndicale 9

- rdv de la syndicalisation
- session de formation

Emplois-territoires 10

- pôles de compétitivité

Brèves 11

- Inspection du Travail
- Institut Régional du Travail
- CSI



Bourse du Travail
19, place Saint-Sernin
BP 7094
31070 Toulouse cedex 7

Prix : 1€ • N° 160 • Août 2005
N° d'inscription à la CP 0206S05720

Directrice de la Publication :
Martine Bernard-Roigt
Tél. 05 61 23 35 52
Fax 05 61 21 06 67
e-mail : cgt.crrmp@wanadoo.fr
Crédit photos : Jean-Philippe ARLES

Imprimé par Imprimerie Capitouls

Une fois de plus l'été n'aura pas rythmé avec quiétude sur le front social. De nombreuses luttes ont eu lieu dans notre région, ces dernières semaines, dans les entreprises, les services publics, avec souvent des victoires à la clé. Chez les salariés, retraités, privés d'emploi le mécontentement ne cesse d'augmenter : emploi, salaire, protection sociale, conditions de travail, service public... sont leurs préoccupations premières. A l'opposé, le gouvernement a promulgué plusieurs textes ayant des conséquences importantes pour les salariés et s'inscrivant dans une politique de remise en cause du Droit du travail. Les ordonnances relatives au Contrat Nouvelle Embauche, aux chèques emploi, au décompte des effectifs des entreprises (salariés de moins de 26 ans), aux exonérations de cotisations sociales pour les entreprises, à la création du PACTE nouvel accès à la Fonction Publique, à l'allongement de 2 à 4 ans du mandat des élus du personnel, à la répression financière sur les demandeurs d'emploi, concernent l'ensemble des salariés. Dans ce contexte, la CGT a réuni nationalement l'ensemble des Unions Départementales et Fédérations, le 25 août, afin de préparer la rentrée sociale. Dans la période, plusieurs éléments sont de nature à favoriser la mobilisation du plus grand nombre : une CGT qui dépasse les 700 000 syndiqués, les meetings régionaux sont l'occasion d'avoir une CGT mobilisée et

à l'offensive, la journée d'action unitaire interprofessionnelle début octobre. Cependant, le rapport de force ne peut pas se construire uniquement sur le rejet, bien légitime, des politiques patronales et gouvernementales, au risque d'installer le fatalisme et la résignation dans la tête des salariés ou d'attendre d'hypothétiques jours meilleurs. Nous devons certes continuer à contester mais également mettre en avant nos revendications, nos propositions et ainsi dégager des perspectives allant dans l'intérêt des salariés. Nous avons du " pain sur la planche " !



Christophe COUDERC
secrétaire général UD 09
5/09/2005



rentrée sociale : la mobilisation !

le meeting confédéral de rentrée à Toulouse un premier rendez-vous pour la mobilisation... !

En cette rentrée 2005 chacun, chacune ressent encore plus durement le contexte économique et social dégradé.

"Les salariés de toutes catégories ne cessent de manifester des attentes urgentes, notamment en matière de salaires, d'emploi, de respect de leur dignité.

Force est de constater que les décisions que le gouvernement a prises cet été répondent au contraire aux revendications patronales. Celles qu'il s'apprête à prendre, concernant notamment la protection sociale et les services publics, s'inspirent de la même pensée libérale, pourtant largement contestée. Parallèlement, le Medef poursuit son obstruction dans les négociations sociales en cours et privilégie son intervention auprès des pouvoirs publics et de la majorité gouvernementale particulièrement conciliante".*

Dans notre région comme ailleurs les patrons des firmes ont profité de l'été pour réaliser leurs mauvais coups.

Chez Chargeurs à Lavelanet (textile) le groupe se désengage et cède deux de ses filiales à des cadres de l'entreprise, au nom de la concurrence de la Chine. 180 salariés voient leurs emplois menacés sans perspective réelle d'avenir !

Péchiney/Alcan, le groupe a annoncé la cessation d'une production importante sur le site de Mercus (09) entraînant la suppression de 30 emplois.

A Giat Tarbes, 180 salariés sont sans

solution de reclassement depuis l'annonce du plan social et la suppression sur ce site de 600 emplois. Même situation à Toulouse. Pour autant les salariés ne sont pas restés l'arme au pied et ils ont mené des luttes qui débouchent sur des succès (voir page 4).

C'est pourquoi la CGT aborde cette rentrée de manière offensive et avec beaucoup de lucidité car nombreux sont les éléments de confiance qui nous permettent de travailler les conditions d'une riposte ample et rapide des salariés pour faire prévaloir nos préoccupations et nos attentes.

**un grand rendez-vous
de lutte avec 1 000
militants-es, syndiqués-es !**

Dans cette situation, les fédérations et unions départementales de la Cgt se sont unanimement prononcées pour

la construction, à brève échéance, d'une mobilisation unitaire interprofessionnelle des salariés des secteurs privé et public, de grande ampleur, sous forme de grèves et manifestations, portant notamment sur les revendications de salaires, d'emploi, de défense des services.

En cette rentrée cette ambition d'une grande riposte du monde du travail doit être la priorité de notre activité syndicale. Il s'agit de construire une action d'envergure pas uniquement de résistance aux mauvais coups et sans lendemain mais dont les exigences et les contenus s'enracinent et permettent des succès qui comptent !

Dans cette construction la CGT avec les neuf meetings nationaux de rentrée qu'elle

organise partout en France se donne les moyens de cette ambition.

Celui de Toulouse aura lieu le 14 septembre de 19h à 21h à Labège et les 10 unions départementales qui y participeront se sont donné l'objectif de faire participer plus de 1 000 militants-es et syndiqués-es.



**rentrée sociale:
emploi
salaire
garanties collectives**

meeting

mercredi 14 septembre 2005

19h à 21h

Centre DIAGORA-LABEGE

avec **Frédérique DUPONT**
secrétaire confédérale de la CGT

Au-delà de l'événement exceptionnel que constitue ce meeting il s'agit d'un rendez-vous de lutte et de mobilisation. Il sera aussi l'occasion de lancer en grand la préparation de notre 48^{ème} congrès confédéral pour que chaque syndiqué-e y prenne toute sa place.

* extraits rapport de M. DONNEDU
réunion confédérale de rentrée 25 août

4 octobre... 60 ans de Sécurité Sociale...!



Célébré au mois d'octobre cet anniversaire intervient alors que deux réformes majeures, celle des retraites et de l'assurance-maladie sont mises en application et que le débat à l'Assemblée Nationale va s'ouvrir sur son financement. Dans ce contexte, il prend donc un caractère particulier. D'autant plus que nous serons engagés dans une phase de mobilisation importante ou la question des droits des salariés, de l'emploi, du pouvoir d'achat, sera omniprésente. Cet événement doit donc être préparé comme un rendez-vous de mobilisation et nous permettre

de relancer le débat sur des questions de fond, de conception, de droit, de niveau de couverture sociale, de financement, et de revenir sur nos propositions tout en poursuivant nos explications sur le caractère néfaste des deux réformes. Et cela est d'autant plus important que le Gouvernement a déjà pris un certain nombre de dispositions pour être présent à cette occasion durant le mois d'Octobre, avec l'intention de valider et de défendre ses réformes.

En Midi-Pyrénées nous organisons avec l'Institut Régional Histoire Sociale une initia-

tive de rencontres, de débats et d'échanges largement ouverte. Au programme de cette initiative qui aura lieu le 4 octobre à 15 h et en plusieurs temps, nous nous proposons à travers un regard sur cette histoire de tracer des perspectives pour l'avenir. Avec la participation de Jean MAGNIADAS vice-président de l'INHS de la CGT un rendez-vous important à ne pas manquer. Contact et inscription au Comité Régional, à l'Institut Régional d'Histoire Sociale.

Costes

L'entreprise COSTES fabrique du pain industriel sur 2 sites, un à St Estève (66), l'autre Fossat (09). Le mouvement de grève débute le 7 août dans les PO s'étend le 9 août dans l'Ariège. Il prend fin par la victoire et la signature d'un accord. Les salariés obtiennent 6 % d'augmentation de salaire dès le mois d'août, 2 % en janvier 2006 et 2 % en janvier 2007 le tout hors coût de la vie et une augmentation légale du SMIC et le paiement des jours de grève. La **Cgt** s'est renforcée de + 35 adhésions sur les 2 sites.



Guima

Dans cette entreprise de la Métallurgie les 250 salariés se sont mobilisés au début de l'été pour leurs revendications et les salaires. Après une journée d'action marquée par des arrêts de travail à l'appel de la CGT ils ont obtenu une augmentation générale des salaires au 1^{er} juillet de 1,3 %.

Auch

Le CA de l'Hôpital Général d'Auch examinait le projet d'établissement qui fixe les orientations et les choix budgétaires. Pour le personnel et les trois syndicats CGT, CFDT, FO qui l'avaient rejeté ce projet était dangereux, guidé par la recherche d'économies, de rentabilité financière et de réduction de moyens. La mobilisation du début de l'été a permis que le CA, rejette le projet proposé par la Direction. (affaire à suivre)



Les dossiers de la rentrée en région

les territoires, un lieu d'intervention et de conquête pour des réponses concrètes aux revendications des salariés de notre région !

La démarche engagée par le Comité régional depuis plusieurs mois pour défendre nos " Emplois-territoires " en ciblant plus particulièrement les filières Bois-Papier et Textile débouche sur de premiers résultats. En effet la mobilisation comme les interventions que nous avons engagées avec les syndicats concernés débouchent aujourd'hui sur :

■ **la mise en place et le financement par le Conseil Régional d'une étude prospective sur l'avenir de la filière Bois-Papier en Midi-Pyrénées.** Un Comité de pilotage discutera du contenu de cette étude, la **cgt** est invitée à y participer. Avec les syndicats et la profession nous y voyons l'occasion de faire admettre des propositions que nous défendons depuis plusieurs années et qui garantiront la pérennité du développement de ce secteur mis à mal par les grands groupes papetiers.

■ **la convocation conjointe du Préfet de Région et du Conseil Régional d'une concertation avec l'ensemble des acteurs concernés de la filière textile sur la situation de ce secteur et son avenir en Midi-Pyrénées.** C'est important au moment où à Lavelanet le groupe Chargeurs a annoncé cet été la cession de deux de ses filiales à des dirigeants de son entreprise. Les 180 emplois des salariés de ces filiales sont, de ce fait dans l'incertitude totale. Cette table ronde inter-



vient après plusieurs interventions des syndicats concernés, de l'UD de l'Ariège et du Comité Régional tant au niveau des patrons du textile que du Conseil Régional. Avec l'appui des salariés qui se sont mobilisés cet été nous ferons avancer des propositions de développement à l'opposé d'une politique d'accompagnement de la casse industrielle ou de la seule volonté de reconversion des sites dévastés. Ces deux exemples montrent que les espaces existent pour une démarche offensive et de conquête sur notre territoire régional et c'est pourquoi le Comité Régional a décidé de poursuivre sa démarche en travaillant

sur d'autres secteurs industriels ciblés : la filière automobile et les pôles de compétitivité, notamment.

Cette démarche sur " Emplois-territoires " n'est pas à dissocier de l'action pour la défense des Services Publics. Là aussi le travail engagé par le groupe de travail régional et la coopération avec les syndicats des Services Publics dans le cadre de la saisine du CESR sur "**Un diagnostic des Services Publics en Midi-Pyrénées**", nous mettent en situation d'être offensif en cette rentrée comme le démontre la suite de ce dossier du Bulletin Régional.

Les services publics et le développement du territoire !

des concertations à l'échelon local au service des besoins ...!



Services publics, réforme de l'état, réorganisation des services publics, sont au cœur du processus de réforme imaginé par le gouvernement. Rapproché de la décentralisation Raffarin et de la privatisation des entreprises publiques, on voit clairement le projet d'organisation économique et sociale voulu par le gouvernement !

Face à ces menaces, la réflexion menée par la CGT sur la décentralisation, les services publics et l'organisation de l'Etat trouve, s'il en était besoin, toute sa légitimité. C'est pour nous l'occasion :

- de réaffirmer le rôle des services publics dans le développement du territoire.
- de réfléchir à leur évolution en lien avec les besoins de la population.
- de faire connaître nos réflexions et propositions en matière d'organisation de l'Etat.

Dans cette perspective le diagnostic des services publics en Midi-Pyrénées entamé par le Cesr dans le cadre de l'avis sur le Schéma Régional d'Aménagement et

Développement du Territoire, constitue un apport incontestable. Il permet, par l'audition des différents responsables régionaux de l'Etat et des entreprises publiques, d'éclairer la déclinaison régionale des projets gouvernementaux.

Ainsi, le Secrétaire Général aux Affaires Régionales, a présenté les missions de service public exercées par les services de l'Etat, leur évolution au regard de la réforme de l'Etat ainsi que les perspectives résultant du PASER (Projet d'Action Stratégique de l'Etat dans la Région) et des PASSED, dont le but est de concentrer les missions de l'Etat autour de :

- La sécurité et le contrôle.
- La réglementation.
- La solidarité.
- Le règlement des conflits et la recherche de consensus.

Rappelons que l'Etat et les collectivités locales sont les premiers employeurs en région puisque les 3 fonctions publiques

de Midi-Pyrénées représentent 225 000 agents dont la moitié sont des personnels de la Fonction Publique d'Etat. L'Education Nationale en constitue l'essentiel.

La réforme de l'Etat s'articule à partir de l'organisation des services de l'Etat autour de **8 pôles régionaux** et de la mise en place de la LOLF (Loi Organique sur la Loi de Finance). Leurs caractéristiques sont déclinées ci-contre.

Cette présentation met en évidence la dimension territoriale des projets, même si les croisements des niveaux locaux et centraux comportent de toute évidence des logiques complètement différentes... voir contradictoires ! Elle nous permet aussi de mesurer que les réformes sont déjà très avancées. Nous devons dès maintenant peser sur le débat en faisant connaître nos propositions mais aussi en exigeant que chacun, salarié ou citoyen, participe à la réflexion. Cela signifie :

→ l'association systématique des organisations syndicales à la réflexion, qu'elle concerne la définition des besoins et des indicateurs ou encore l'organisation des réseaux.

→ peser pour que les concertations décidées par le niveau central soient mises en œuvre à l'échelon local.

→ obtenir la mise en place d'évaluation.

→ s'organiser pour tenir toute notre place lors des éventuelles consultations. Nous devons nous engager dans une démarche d'information régulière des salariés et de popularisation de nos propositions.

une réorganisation territoriale ... !

un bouleversement grave de conséquences pour les personnels, les usagers... !

(suite de la page 6) Cela passera aussi par l'audition des organisations syndicales au Cesr dans le cadre du diagnostic sur les services publics. Nous devons construire une intervention critique et constructive qui constituera, à coup sûr, un temps fort du document ! ■

LOLF*

Elle a pour but, en développant une gestion par objectif, de permettre au parlement de mesurer le coût des politiques publiques de l'Etat et repose sur des indicateurs définis au niveau central (ce qui peut induire un problème de cohérence avec les PASER et PASSED). L'action de l'Etat est déclinée en Missions - Budgets Opérationnels de Programme (BOP) - Actions. 15 périmètres interministériels ont été défi-



nis par Bercy dans le cadre de la préparation du budget et des BOP. La responsabilité des BOP est confiée à l'échelon régional pour 50 d'entre eux, entre 20 et 30 sont de

portée nationale et 12 départementale. Les incidences sur l'organisation des services seront très importantes.

**Loi Organique sur la Loi de Finance*

Les 8 pôles régionaux :

Le but recherché est de renforcer la cohérence et l'unité de l'Etat à l'intérieur de ses propres services mais aussi entre la région et les départements. Le CAR (Comité de l'Administration Régionale) pilote ces 8 pôles. Il est constitué des chefs des 8 pôles, des 8 préfets de départements, du SGAR, et du préfet de région. Il se réunit tous les mois. Il est chargé de la définition de la stratégie.

- Pôle Education / Formation - chef de pôle : Recteur.**
- Pôle Développement Economique / Gestion Publique - chef de pôle : Trésorier Payeur Général**
- Pôle Transports / Aménagement de l'Espace - chef de pôle : Directeur Régional de l'Equipement**
- Pôle Santé - chef de pôle : Directeur Régional de l'Action Sanitaire et Sociale**
- Pôle Agriculture / Rural - chef de pôle : Directeur Régional de l'Agriculture**
- Pôle Emploi - chef de pôle : Directeur Régional du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle**
- Pôle Développement Durable - chef de pôle : Directeur Régional de l'Environnement et de la Nature**
- Pôle Culture - chef de pôle : Directeur Régional de l'Action Culturelle**

Ces pôles réunissent à la fois les services déconcentrés de l'Etat, les agences et les offices. Ex. : le pôle Transports / ADE comprend la DRE, RFF la SNCF et les voies navigables de France.

Réforme de l'état, lourdes conséquences,

le Comité Régional interpelle le Préfet de Région...!



Plan d'Action Stratégique de l'Etat :

Il concerne uniquement la Fonction Publique d'Etat et a une visée interministérielle. Il a pour but de :

- identifier les priorités.
- définir des indicateurs de résultat.
- renforcer la cohésion de l'Etat au niveau régional et départemental.

A noter : la définition d'indicateurs est rendue difficile par la mise en œuvre de la LOLF (définition d'indicateurs propres).



SERVICES PUBLICS

Plusieurs lois ou projets actuels traitent de la question des Services Publics :

- Loi de développement des territoires

ruraux dont un des axes est consacré à la question des moyens de l'Etat et des grandes entreprises publiques.

- Loi relative à la régulation des activités postales qui fixe des règles précises notamment en terme de présence du Service Public (au plus 10 km ou 20 mn en voiture).

- Conférence des Services Publics en milieu rural (audition prévue de l'ensemble des administrations et entreprises publiques).

- Le ministre de l'intérieur et le ministre de l'aménagement du territoire ont réaffirmé la nécessité d'étudier territoire par territoire l'aménagement et les choix nécessaires.

- Une consultation département par département sur les SP est prévue (mais pas encore définie).

Dernière minute : Le Comité Régional CGT Midi-Pyrénées dans sa réunion de rentrée du 2 septembre a largement évoqué la situation créée par la mise en œuvre des projets gouvernementaux de bouleversement de la Fonction Publique et des Services Publics à partir du travail réalisé par le groupe de travail régional. Il a décidé de s'adresser au préfet de région afin qu'il mette en place rapidement les modalités de la concertation à laquelle le gouvernement encourage. Cette démarche sera entreprise simultanément par les unions départementales. Saisissons-nous de cet espace pour une intervention efficace porteuse de nos propositions en matière de développement et de modernisation des Services Publics.

Cheminot

La présence le 5 septembre 2005 de Louis GALLOIS, PDG de la SNCF à Toulouse donnera lieu à un rassemblement de lutte des cheminots en gare Matabiau avec une diffusion de tracts aux usagers. Dans leur expression le syndicat CGT des cheminots dénonce la situation dégradée du personnel et des missions de service public. Ainsi : sur la région Midi-Pyrénées la situation du trafic est dramatique du fait de la stratégie menée par la direction. Le TER a été particulièrement sacrifié cette année :

- 2318 TER supprimés au 1^{er} semestre 2005,
- 221 au mois de juillet et 169 du 1^{er} au 23 août.

Pour mémoire, l'année 2004 s'est terminée sur le triste score de 1419 TER supprimés ! Le manque de personnel, que ce soit à la conduite, au contrôle ou à la maintenance des trains, de l'aveu même de la direction, est la raison majeure de ces suppressions. Il est à noter que la SNCF a versé 354 835 € de pénalités au conseil régional pour le seul 1^{er} trimestre 2005 (...). La stratégie de rentabilité financière imposée au service public SNCF est suicidaire. Par le passé les mêmes recettes ont montré une inefficacité totale.

Notre conviction est intacte : il y a une alternative à cette stratégie au service de l'intérêt collectif développant emploi, trafic et recettes, la CGT fait une série de propositions allant dans ce sens (...).



rendez-vous de la syndicalisation..

au dernier rendez-vous des FNI,
700 926 adhérents à la CGT en 2004!

Evolution des adhérents cgt en Midi-Pyrénées

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
ARIEGE	2 960	3 869	952	2 503	2 948	2 872
AVEYRON	2 923	3 064	2 418	2 521	2 407	2 391
H.GARONNE	14 150	13 694	13 843	14 004	14 537	14 102
GERS	1 712	1 169	1 762	1 851	1 934	2 001
LOT	2 067	1 598	1 646	1 584	1 591	1 624
H.PYRENEES	4 243	4 077	4 020	3 942	3 950	3 859
TARN	2 983	3 142	3 168	2 977	3 794	3 870
T.GARONNE	1 471	1 565	1 473	1 775	1 984	2 017
TOTAL	32 509	32 178	29 282	31 157	33 145	32 736

session de formation IRT...

Dans le cadre du programme de formation de l'IRT le Comité Régional organise une session de formation sur le thème de la Pédagogie les **3, 4, 5 octobre 2005** à l'université du Mirail.

Intitulée **"Les pédagogies de l'expérience et du savoir militants"** cette session s'adresse en premier lieu aux camarades intervenant dans les sessions de formation des unions départementales, unions locales ou syndicats. Elle s'adresse aussi à tous ceux qui souhaitent l'apport d'outils spécifiques pour une meilleure efficacité de leur intervention syndicale.

En effet la note de présentation indique: *"Dans le quotidien des pratiques, la formation des syndicalistes est d'abord empi-*

rique. C'est dans l'action, le débat et la confrontation que les militants apprennent à devenir des acteurs syndicaux. Mais la détermination et la conviction d'un engagement ne viennent que rarement à bout de la complexité des enjeux et des modalités plurielles de l'intervention syndicale.

D'où la formation économique, sociale et syndicale.

Aujourd'hui, nécessairement contrainte par le temps et les moyens dont elle dispose, mais aussi par l'urgence de l'actualité sociale, cette dernière est sommée de relever le défi de la complexité de l'environnement de l'action syndicale. La tâche est loin d'être aisée: les groupes en formation sont souvent hétérogènes, les transforma-

tions sociales rapides, les acquis remis en question...

Dans ce contexte, la mise en perspective pédagogique de l'expérience est un critère de qualité de l'action de formation. D'une part, sans ancrage dans le vécu des militants, la formation n'est trop souvent que lettres mortes. D'autre part, se nourrissant de la pluralité des vécus militants, la mise en perspective pédagogique de l'expérience optimise le temps qui est imparti à la formation et féconde en retour les pratiques syndicales..."

Pour s'inscrire renvoyer le coupon-réponse que nombreux militants destinataires du Bulletin Régional ont reçu, au Comité Régional. ■

pôles de compétitivité en Midi-Pyrénées !



Bio-Cancer-Santé et Aéronautique-Spatial-Systèmes Embarqués deux pôles de compétitivité : une chance pour Midi-Pyrénées... !?

Le Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire (CIAT) du 12 juillet a retenu la candidature de notre région pour deux pôles de compétitivité parmi les 67 retenus sur les plus de 100 dossiers déposés. Dans un précédent Bulletin Régional N° 157 de février 2005, un dossier explique de manière détaillée les enjeux que cette nouvelle organisation industrielle posent et ce que nous en pensons. Le Comité Régional vient de décider la tenue

notamment déclaré (extraits) :

"Le gouvernement vient d'afficher sa décision de conduire une nouvelle politique industrielle, au travers de "pôles de compétitivité" susceptibles de renforcer la spécialisation de l'industrie nationale, de créer des conditions favorables à l'émergence de nouvelles activités porteuses sur les marchés internationaux afin d'améliorer l'attractivité du territoire et de lutter contre les délocalisations.

Cette initiative s'inscrit dans la tentative d'enrayer le déclin industriel et économique de la France que le gouvernement ne peut plus nier.../..

Le discours du Premier ministre laisse penser que 6 pôles d'envergure mondiale recevront l'essentiel des aides, les financements prévus pour cette stratégie n'étant pas à même de valoriser les 67 projets.

Une partie des 1,5 milliard d'euros prévus proviendra des fonds de l'Agence Nationale de la Recherche. De même, une partie des 3000 postes créés au budget 2006, suite au mouvement des chercheurs, iront aux pôles de compétitivité. Ces annonces constituent des détournements sur ce que le gouvernement s'était engagé à consacrer exclusivement à la Recherche fondamentale et aux universités. Une autre part du financement doit provenir des privatisations des grandes entreprises publiques (France Télécom, Edf, Gdf) ce qui accentuera une perte de maîtrise de la collectivité dans des domaines essentiels.

Ces modalités de financement sont inacceptables et en décalage complet avec les ambitions proclamées.

Depuis plusieurs années, les salariés de la

Recherche et de l'Industrie appellent de nouvelles formes d'organisations susceptibles de rapprocher les deux secteurs d'activités.

Pour la CGT, ce rapprochement permettrait d'accroître la production de richesses et développerait l'emploi qualifié. C'est une nécessité.../...

La réponse gouvernementale n'est pas adaptée à l'objectif affiché.

Pour la CGT, nous estimons qu'il faut :

1/ Accéder aux revendications de la communauté scientifique du public comme du privé autant pour ce qui concerne :

- l'augmentation des crédits récurrents de la recherche publique, l'amélioration des statuts de ses personnels ;
- l'institution d'urgence d'un moratoire sur les baisses des effectifs et des moyens qui affectent les EPIC (BRGM, IFREMER, ...) et la recherche des entreprises nationales ;
- la redéfinition des politiques de recherche menées par les entreprises qui doivent, en même temps qu'elles se soucient d'une plus grande performance industrielle, poursuivre les actions de recherche permettant de répondre aux multiples besoins sociaux, environnementaux ou industriels existant ou à naître.

2/ Favoriser l'engagement de l'État dans de grands programmes nationaux, voire européens (énergie, santé, transport, culture, habitat, communication...) permettant le développement de larges secteurs économiques et s'appuyant sur le triptyque recherche / innovation / développement industriel et social.../..."

Montreuil le 19 juillet 2005 ■



de la réunion d'un prochain Conseil du Comité Régional sur le thème des pôles de compétitivité. Cette réunion vise à donner des arguments aux militants dans ce concert d'auto-satisfaction des édiles locaux. Il décide également de poursuivre le travail commun avec le Comité Régional Aquitaine et de relancer une coopération déjà engagée depuis plusieurs mois sur l'aéronautique. Ce travail est de nature à s'inscrire dans la préparation des Assises de la Recherche qu'organise l'UGICT en octobre.

Sur les pôles de compétitivité l'UGICT a

Action, mobilisation...

La rentrée sociale est également marquée par une série de journées d'actions dans les différentes professions. Dans le secteur privé autour des prochaines négociations salariales avec UIMN qui avaient été reportées en juillet après l'importante mobilisation du 9 juin ; le 27 septembre dans la Construction sur la pénibilité du Travail, dans la Chimie, les PTT...

Inspection du travail

Le Comité Régional en soutien à l'action engagée par les inspecteurs du travail, a notamment déclaré (extraits) : *"Nous vous demandons solennellement : le retrait de la réforme LARCHER de casse de l'inspection du travail ; le maintien de son indépendance, le maintien de son organisation territoriale ; l'arrêt immédiat des attaques contre le code du travail, le retour au caractère protecteur du droit du travail pour les salariés ; le doublement des sections d'Inspection du Travail, avec les effectifs correspondants en inspecteurs, contrôleurs et agents de secrétariat ".../..*

48^{ème} congrès confédéral !



Sa préparation est lancée, la commission des débats a édité un premier 4 pages afin de donner les initiatives avec les syndiqués qui jalonneront tout le débat préparatoire du Congrès : les neufs meetings de rentrée, les 6 Forums ainsi que les visites de 1 000 sites. Une grande consultation de tous les syndiqués s'engage afin de connaître l'opinion qu'ils ont de leur organisation syndicale.